



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 27 juin 2022

Intervention de **Amélie GERMAIN**

Délibération 27 : Budget supplémentaire

Mesdames, Messieurs, chers collègues, chers habitantes et habitants,

Alors moi, je profite de cette délibération qui évoque la démolition de la Passerelle de Preux pour revenir sur les cheminements piétons pour se rendre à l'école du quartier.

Et je dois dire que le groupe Saint-Herblain en commun est rassuré de comprendre, à la lecture de la modification du Plan local d'urbanisme métropolitain dont l'enquête publique s'est achevée la semaine dernière, que la création d'un barreau entre le groupe scolaire du Soleil Levant et l'intersection des rues Jacques Prévert et Pablo Néruda ne se fera finalement pas.

L'abandon de ce projet de couloir automobile est une bonne nouvelle pour les riverains, pour les enfants et pour la lutte contre le dérèglement climatique.

Je vous remercie.



Citoyen-nés  
engagé-es